

ressés dans le commerce de boissons alcooliques et de certains députés qui prétendent avec raison, selon nous, qu'il n'est pas juste de donner \$400, \$600 et \$800 au gouvernement de Québec lorsque la ville de Montréal, obligée de payer tous les ans une somme considérable pour sa police municipale, ne reçoit que la somme ridicule de \$8 sur chaque licence octroyée par les commissaires.

On nous objectera peut-être que le gouvernement a la police provinciale exerçant une surveillance active sur le commerce des liqueurs et appliquant la loi dans toute sa rigueur. C'est très vrai, mais la police provinciale n'est pas assez nombreuse pour le terrain qu'elle a à couvrir, et c'est pour cette raison que la police municipale est obligée de lui prêter main-forte.

Quant à la solidarité, nous n'en parlerons que pour la forme. Il ne peut pas y en avoir, vu que ceux qui voudront se plaindre du bien que nous pourrions leur faire n'ont aucun accès à notre rédaction, et que, dans l'espèce, nous n'avons à consulter que les autorités, et à ne considérer que l'intérêt public.

CIVIS

Un ami vient de me mettre sous les yeux un manuscrit de 900 feuillets de copie serrée sur les dessous de la politique canadienne depuis l'ère de la Confédération. L'auteur de ce travail a été intimement mêlé à toutes les luttes politiques qui se sont faites depuis cette époque, et il écrit en connaissance de cause. Je n'ai pas la liberté de publier son nom, mais je puis dire aux abonnés du REVEIL que les politiquailleurs de mon pays en verront de belles le jour où ces mémoires intimes seront livrés à la publicité.

LE BAUME RHUMAL

La guérison du rhume le plus opiniâtre suit l'emploi judicieux du BAUME RHUMAL.

L'Anarchisme Litteraire

Je viens de découvrir un nouveau malfaiteur, c'est-à-dire, que pour me disculper auprès des jurés, si je suis attaqué et poursuivi, je me sers d'un euphémisme pour qualifier un assassin de la langue française qui fait dans le *Journal*, sous l'œil paternel de M. Joe Royal. Voici ce que je découvre dans la gazette aux bons principes.

Québec, 16. — Un malheureux accident...

Il y a peut-être des accidents heureux, mais je dois avouer que je n'en connais pas, faute d'avoir reçu une solide éducation classique dans l'institution où j'ai eu le malheur de passer trois années à apprendre des choses que j'ai été obligé d'oublier ensuite pour ne pas tomber dans les errements qui distinguent aujourd'hui plusieurs savants confrères en journalisme. Mais continuons; s'est produit à bord du *Frontenac*, qui avait été nolisé par l'hon. M. Tarte. Quelques bombes prirent feu et *un* explosion se produisit.

Peste ! voilà des bombes inflammables, et je suis obligé de croire jusqu'à nouvel ordre que c'est au contact du fougueux ministre des Travaux Publics que les susdites bombes ont pris la liberté grande de l'imiter.

M. Tarte est blessé à la figure et aux mains, le Dr Borden, ministre de la Milice, est tombé dans l'écoutille et s'est gravement blessé. L'hon. James Sutherland s'est infligé des blessures et des coupures douloureuses.

Il y a peut-être des coupures qui ne sont pas douloureuses, mais on dit dans nos campagnes du Nord qu'elles sont bien ennuyeuses sur le terrain des vaches.

(Disons en passant que les bombes enflammées n'ont pas suffisamment fait leur devoir et qu'on va les flanquer à la porte comme de vulgaires employés libéraux, pour leur apprendre à mieux se conduire, si l'occasion se présente de nouveau).

Mlle Fielding, *ministre des finances*, s'est gravement blessée, de même que Mme J. N. Gree-shields, de Montréal, dont la robe a pris feu et qui a été passablement brûlée.

Je connaissais depuis longtemps la compo-